



académie
Limoges



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE

Admission Post Bac


Session 2017

Ouverture du site
d'information le :

**1^{er} décembre
2016**

Vous êtes :

- lycéen-ne de terminale
quelle que soit la série
- titulaire du
baccalauréat ou d'un
diplôme équivalent

 vous souhaitez
intégrer une première
année dans
l'enseignement supérieur

ADMISSION POST BAC
Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

C'EST QUOI ? POUR QUI ? QUAND ? COMMENT ? LES FORMATIONS LE GUIDE DU CANDIDAT CONTACT

Les horaires indiqués sont ceux de France métropolitaine (GMT+1).

Page d'accueil

C'EST QUOI ?
A quoi sert le portail Admission Post Bac ?

POUR QUI ?
Qui est concerné par Admission Post Bac ?

QUAND ?
À Quel moment se connecter à Admission Post Bac ?

COMMENT ?
Quelles sont les étapes d'Admission Post Bac ?

À PARTIR DU 20 JANVIER

M'inscrire | Accéder à mon dossier

ADMISSION POST BAC EN 5 ÉTAPES

- 1 **Du 20 Janvier au 20 Mars 18H**
Inscription, saisie des vœux
- 2 *Le 02 Avril*
Date limite de confirmation des vœux
- 3 *Du 20 Janvier au 31 Mai*
Modification de l'ordre des vœux
- 4 *Du 08 Juin 14H au 13 Juin 14H*
Première phase d'admission et réponse des candidats
- 5 *Du 27 Juin 14H au 30 Septembre 23H59*
Procédure complémentaire
Saisie des vœux au plus tard le 25 Septembre 23H59

LIENS UTILES • VOTRE ACADÉMIE • AIDES FINANCIÈRES • MENTIONS LÉGALES • PLAN DU SITE • Mise à jour : 01/12/2016

S'informer sur la procédure APB

Télécharger et lire
le guide du candidat

ADMISSION POST BAC

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

GUIDE DU CANDIDAT Titulaire ou futur titulaire du baccalauréat français

(Ce guide concerne également les candidats de nationalité française en préparation ou titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaire étranger)

The screenshot shows the 'GUIDE DU CANDIDAT' page on the APB website. At the top, it features the 'ADMISSION POST BAC' logo and the text 'Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur'. Below this is a navigation menu with links for 'C'EST QUOI?', 'POUR QUI?', 'QUAND?', 'COMMENT?', 'LES FORMATIONS', 'LE GUIDE DU CANDIDAT', and 'CONTACT'. The main content area is titled 'Les horaires indiqués sont ceux de France métropolitaine (GMT+1)'. It contains four large colored boxes with icons and text: a red box with a question mark icon for 'C'EST QUOI?', a green box with a person icon for 'POUR QUI?', a purple box with a calendar icon for 'QUAND?', and an orange box with a wrench icon for 'COMMENT?'. To the right, there is a blue box with 'À PARTIR DU 20 JANVIER' and two buttons: 'M'inscrire' and 'Accéder à mon dossier'. Below that is a section titled 'ADMISSION POST BAC EN 5 ÉTAPES' with a numbered list of five steps: 1. Du 20 Janvier au 20 Mars 18h Inscription, saisie des vœux; 2. Le 02 Avril Date limite de confirmation des vœux; 3. Du 20 Janvier au 31 Mai Modification de l'ordre des vœux; 4. Du 08 Juin 14h au 13 Juin 14h Première phase d'admission et réponse des candidats; 5. Du 27 Juin 14h au 30 Septembre 23h59 Procédure complémentaire Saisie des vœux au plus tard le 25 Septembre 23h59.

Vous souhaitez poursuivre vos études en 1^{ère} année d'études supérieures en France

Suivez le guide >>>

Année 2017

Guide du candidat 2017 du 02/12/2016

S'informer sur la procédure APB

Le guide du candidat présente tous les informations nécessaires pour le bon déroulement de la procédure

ADMISSION POST BAC

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur



C'EST QUOI ? POUR QUI ? QUAND ? COMMENT ? LES FORMATIONS **LE GUIDE DU CANDIDAT** CONTACT

Les horaires indiqués sont ceux de France métropolitaine (GMT+1).

Page d'accueil > Guides

GUIDES

Bacs français



(Format pdf, 1.32Mo)

Bacs européen



(Format pdf, 0.00o)

Bacs étrangers



(Format pdf, 0.00o)

Les guides sont au format PDF. Pour pouvoir les visualiser vous devez disposer d'un logiciel capable d'afficher des fichiers pdf. Si vous n'en disposez pas, nous vous conseillons Adobe Acrobat Reader qui contient un plug-in permettant de visualiser plus facilement des fichiers pdf directement à partir de votre navigateur Web. Ce logiciel est disponible gratuitement, vous pouvez le télécharger directement à partir de l'icône ci-dessous.



À PARTIR DU 20 JANVIER



M'inscrire



Accéder à mon dossier

ADMISSION POST BAC EN 5 ÉTAPES

- 1** Du 20 Janvier au 20 Mars 18H
Inscription, saisie des vœux
- 2** Le 02 Avril
Date limite de confirmation des vœux
- 3** Du 20 Janvier au 31 Mai
Modification de l'ordre des vœux
- 4** Du 08 Juin 14H au 13 Juin 14H
Première phase d'admission et réponse des candidats
- 5** Du 27 Juin 14H au 30 Septembre 23H59
Procédure complémentaire Saisie des vœux au plus tard le 25 Septembre 23H59

LIENS UTILES • VOTRE ACADÉMIE • AIDES FINANCIÈRES • MENTIONS LÉGALES • PLAN DU SITE • Mise à jour : 01/12/2016

S'informer sur les formations

ADMISSION POST BAC

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur



- C'EST QUOI ?
- POUR QUI ?
- QUAND ?
- COMMENT ?
- LES FORMATIONS**
- LE GUIDE DU CANDIDAT
- CONTACT

Les horaires indiqués sont ceux de France métropolitaine (GMT+1).

Page d'accueil > Présentation des formations

- ▶ Licences
- ▶ Études de santé
- ▶ BTS
- ▶ BTSA
- ▶ DUT
- ▶ Formations d'Ingénieurs
- ▶ Formations en Ingénierie
- ▶ CPGE
- ▶ CUPGE
- ▶ Écoles d'architecture
- ▶ Écoles de commerce
- ▶ Écoles supérieures d'art
- ▶ DMA
- ▶ DCG
- ▶ Formations paramédicales
- ▶ Formations du social
- ▶ Mentions Complémentaires
- ▶ DEUST
- ▶ DU
- ▶ Année préparatoire
- ▶ Mise à niveau
- ▶ CPES
- ▶ Formations en sciences politiques
- ▶ Autres formations

Rechercher une formation sur la plateforme >>>

Avant de vous inscrire, complétez votre information avec l'ONISEP >>>



APRÈS LE BAC : DÉCOUVRIR LES FILIÈRES D'ÉTUDES ET CONSTRUIRE SON PARCOURS

Les filières sont nombreuses et se croisent. Ce sera à vous de construire votre parcours, le plus souvent progressivement, en profitant des "passerelles" qui vous sont offertes.

(source ONISEP)



À PARTIR DU 20 JANVIER

- M'inscrire
- Accéder à mon dossier

ADMISSION POST BAC EN 5 ÉTAPES

- 1** Du 20 Janvier au 20 Mars 18H
Inscription, saisie des vœux
- 2** Le 02 Avril
Date limite de confirmation des vœux
- 3** Du 20 Janvier au 31 Mai
Modification de l'ordre des vœux
- 4** Du 08 Juin 14H au 13 Juin 14H
Première phase d'admission et réponse des candidats
- 5** Du 27 Juin 14H au 30 Septembre 23H59
Procédure complémentaire Saisie des vœux au plus tard le 25 Septembre 23H59

Recherche des formations effectuant leur recrutement via la plateforme



S'informer sur les formations

ADMISSION **POST BAC**

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CONTACT

INFORMATION

Après avoir
sélectionner
quelques
éléments dans la
recherche de
formations



il apparaît la liste
des formations
correspondantes



RECHERCHE DE FORMATIONS

Formation

Par type de formation: **BTS - BTSA**

Par Spécialité: **Bâtiment**

Par type d'établissement: Indifférent

Lieu

Par région: Indifférent

Par académie: **Limoges**

Par département: Indifférent

Par ville: Indifférent

Critères spécifiques (facultatifs)

- Formations en apprentissage
- Formations pour sportif de haut niveau
- Formations pour artiste de haut niveau

Trier les résultats: Géographique

Lancer la recherche

2 formation(s) trouvée(s)

Lien vers le site de l'établissement

Description de
la formation

Etablissement	Domaine	Spécialité	Ville	Département	
CFA Bâtiment LP FELLETTIN (Public)	BTS - Production	Bâtiment - en apprentissage	Felletin	Creuse	En savoir plus
Lycée Des Metiers Du Batiment (Public)	BTS - Production	Bâtiment	Felletin	Creuse	En savoir plus

Cette page présente :

- l'établissement avec ses coordonnées ainsi que la date des journées portes ouvertes
- un descriptif de la formation avec ses caractéristiques

ETABLISSEMENT

CFA Bâtiment LP FELLETTIN (Public)
Route d'Aubusson

23500 Felletin France

Tel Accueil: 05.55.83.46.25

Fax: 05.55.83.46.20

[Site Internet...](#)

FORMATION

Domaine

BTS - Production

Spécialité

Bâtiment - en apprentissage



Langue vivante 1:

Anglais

Niveau de français requis pour s'inscrire à la formation : 5

Cette formation peut être suivie en apprentissage/alternance. Pour plus d'information sur les conditions de mise en oeuvre de l'apprentissage dans cette formation [cliquez ici](#)

Vous pouvez poser vos questions concernant cette formation à l'adresse mail suivante : cfa.felletin@ac-limoges.fr

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le titulaire de ce BTS participera au cours de sa carrière à des activités d'étude, de préparation, de conduite et de gestion d'un ou plusieurs chantiers. Il pourra intervenir dans les domaines de la construction neuve et de la réhabilitation. Il prendra un rôle de plus en plus actif au sein de l'encadrement de son entreprise et en deviendra un représentant grâce à ses capacités de communication, de dialogue à tous les niveaux dans l'acte de construire.

DÉTAILS DE LA FORMATION

Dates journée portes
ouvertes :

Portes ouvertes le samedi 12 mars de 9h à 17h

Fermer

Les 4 grandes étapes de la procédure

1

Du 20 janvier au 20 mars 18h : inscription électronique :

- Ouverture du dossier d'inscription
- Saisie des candidatures et classement des vœux

2

Le 2 avril au plus tard : confirmation des candidatures

- Date limite de **modification** des dossiers et **confirmation** des candidatures
- Date limite d'impression des fiches de candidature

 Confirmation automatique des candidatures complètes le 3 avril.

L'ordre des vœux peut être modifiée jusqu'au 31 mai.

Les 4 grandes étapes de la procédure

La proposition d'admission : 3 phases de proposition et de réponses

3

Phase 1 : du **8 juin** 14h au **13 juin** 14h

Phase 2 : du **26 juin** 14h au **1^{er} juillet** 14h

Phase 3 : du **14 juillet** 14h au **19 juillet** 14h

- **se connecter** à son dossier APB et **formuler** une réponse
- **une seule proposition** d'admission par phase : la meilleure possible



tant que vous n'avez pas répondu « Oui définitif » à une proposition, vous devez vous connecter sur votre dossier à **chaque phase** et **donner à nouveau une réponse**.

4

Inscription administrative : auprès de la formation acceptée

En fonction des directives de l'établissement pour lequel vous avez répondu « Oui définitif » (cf dossier APB).



Le « Oui définitif » n'est pas une inscription

Proposition d'admission : les 4 réponses possibles

Oui définitif

La formation est **définitivement** acceptée

- Aucune autre proposition ne sera proposée
- Démission automatique des autres vœux

Oui mais

La formation est **acceptée pour l'instant** mais **maintien de sa candidature pour les vœux mieux placés** dans sa liste

- Participation à la phase suivante : **se reconnecter** et **donner une réponse même si la proposition n'a pas changé**
- **Démission** à cette candidature à la phase suivante **si une proposition sur un vœu mieux placé est faite**

Proposition d'admission : les 4 réponses possibles

Non mais

La formation est **définitivement refusée** mais **maintien de sa candidature** pour les vœux mieux placés dans sa liste.

- Vous n'êtes **pas sûr(e) d'avoir une autre proposition**
- **Plus de proposition d'admission** sur la formation refusée ni dans les formations moins bien classées

Démissionner

Renonciation à tous les vœux de sa liste.

Vœux licences

Conseil en orientation active

C'est un **avis indicatif** de l'université concernant le vœu de L1 effectué, les chances de réussite du candidat dans la L1 souhaité.

Pour obtenir cet avis, le candidat est invité à saisir ses bulletins sur son dossier APB et son projet professionnel.

L'avis parvient ensuite à l'élève par mail et est visible au niveau du détail de sa candidature sur son dossier APB.

Licences à capacité limitée

Licences **non sélectives** mais avec une **capacité d'accueil limitée**. Le nombre de places est donc inférieur au nombre de demande.

Un classement automatique des candidats est effectué lors des phases d'admission avec une **priorisation sur le secteur géographique**.

Un message est indiqué sur la fiche de candidature des candidats non prioritaires.

Licences sélectives

Classement des candidats sur dossier

Vœux licences

Licences dites « libres »

Licences **non sélectives** et ayant une capacité permettant habituellement d'accueillir l'ensemble des candidats qui en font la demande.

Les bacheliers généraux néo-entrants* (n'ayant jamais effectué de première année dans le supérieur) doivent **obligatoirement** sélectionner une licence libre **de leur académie** de passage du bac dans la liste de leurs vœux. Celles-ci sont identifiées par une **pastille verte** dans la recherche de formation sur le dossier APB du candidat.

Vœu groupé

Ces vœux ne concernent que les élèves néo-entrants*.

L'académie de Limoges fait partie du regroupement d'établissements : Université confédérale Léonard de Vinci La Rochelle - Limoges - Orléans - Tours – Poitiers

Les élèves de l'académie de Limoges qui envisagent une poursuite d'étude en **STAPS, PACES, Droit et Psychologie** seront obligés de classer l'ensemble des autres licences ayant la même mention sur le regroupement d'établissements Léonard de Vinci.

Ces vœux vous seront proposés au moment de la sélection de ces licences.

Le vœu groupé ne compte que pour **une seule** candidature.

Nouveauté 2017 : les sous-vœux d'un vœu groupé pourront être interclassés avec les autres vœux.

12 candidatures en classe préparatoire aux grandes écoles peuvent être formulées dont 6 maximum par voie (Lettres, BCPST ...)

Lors de la sélection de la candidature CPGE, il vous sera proposé la candidature avec internat et sans internat ;

La candidature avec internat et la candidature sans internat du même établissement et de la même filière sont comptabilisées comme un seul vœu, mais doivent être classées indépendamment.

 Il peut apparaître alors 24 candidatures CPGE au total.

L'apprentissage dans APB

Nouveautés 2017

- La liste des vœux en apprentissage sera distincte de la liste des vœux des formations à temps plein : une formation par apprentissage donne lieu à un vœu et à un dossier propre
- Les candidatures en apprentissage pourront être déposées du 20 janvier au 25 septembre, le candidat peut avoir une proposition à tout moment dès la signature du contrat.
- Du 20 janvier au 29 septembre, l'établissement enregistre les contrats dès qu'ils lui parviennent **signés** ; les propositions sont faites immédiatement avec envoi de mail au candidat. Le candidat peut répondre à la proposition **immédiatement**.

Deux modalités pour les établissements :

- a) Pas d'examen de dossiers, ni de classement des candidats. Tous les candidats à la formation seront « en attente de contrat »
- b) Examen préalable des dossiers et classement des candidats.

Phases de proposition d'admission et réponses des candidats :

Le candidat est « **en attente de contrat** » sur son vœu jusqu'à ce qu'il informe l'établissement de l'obtention d'un contrat.

Le temps qu'il est en « en attente de contrat », le candidat peut avoir une **proposition** sur un **vœu moins bien classé** et a la possibilité d'y répondre « **Oui mais** » pour les 3 phases.

La procédure complémentaire

Seules les formations ayant des **places vacantes** sont proposées.

- **Formulation des candidatures** : à partir du **27 juin**
- **Consultation très régulière** du dossier APB
- Si une proposition est faite, y répondre dans le **délai imparti**
 - 1 semaine jusqu'au 20 août
 - 72 heures fin août
 - 24 heures à partir du 1^{er} septembre
- **Inscription administrative** :
prendre contact avec l'établissement de la formation acceptée